



Marc Keriou : "Molex a été durement frappé par la crise et nous avons dû prendre des mesures rapides et drastiques. Nous ne pouvions tenir compte immédiatement de la législation et des particularismes français."

consultant Bruno Gourevitch. Reste que l'utilisation des armes non conventionnelles, comme la séquestration ou l'occupation du site, peut s'avérer payante. Les 1 120 salariés du fabricant de pneus Continental ont, au final, obtenu une indemnité de licenciement de 50 000 euros alors que celle proposée au départ n'était que de 20 000 euros. La direction de Sony France, une entreprise dans laquelle deux dirigeants ont été retenus, a été jusqu'à 45 000 euros par personne licenciée. Au-delà de ces deux exemples, Jean-Claude Ducatte qui dirige un cabinet de conseil en ressources humaines s'est penché sur 23 cas de conflits. Il a constaté qu'avant l'affrontement, les indemnités proposées étaient en moyenne de 10 à 12 000 euros. Après séquestration ou occupation elles bon-

## Les organisations syndicales feraient plutôt figure de victimes collatérales

dissent à 45 000 euros en moyenne. Une évolution déterminante dans la gestion du bras de fer. Les salariés comme les dirigeants l'ont intégré dans leur feuille de route. Mais il se dégage cependant de ces chiffres un autre constat. Il existe désormais deux types de guerres sociales : celle des "riches", où l'un des deux belligérants est un grand groupe qui au départ ou à la fin provisionne une indemnité plus élevée que les dispositions légales afin de signer l'armistice. Celle des "pauvres", moins médiatisée et dans laquelle une entreprise de taille plus réduite ne pourra proposer les mêmes compensations.

## L'Etat se pose en arbitre prudent

Reste que dans cette spirale, l'Etat a toujours la possibilité d'intervenir en expédiant les forces de l'ordre pour lever un piquet de grève ou "délivrer" un patron retenu. "L'Etat a habituellement un rôle d'arbitre et peut intervenir via les préfets mais c'était, en l'espèce, prendre le risque d'une radicalisation", analyse Baptiste Giraud, chercheur à Paris I et auteur d'une thèse sur les conflits sociaux. En fait, la puissance publique s'est cantonnée au rôle d'observateur et de facilitateur. A Bercy, Philippe Gustin, le conseiller "restructurations" de Christine Lagarde, suit au jour le jour les dossiers les plus sensibles, tandis que sur le terrain, les tout nouveaux "commissaires à la réindustrialisation" essaient de réunir autour d'une même table syndicats et dirigeants.

## Victimes collatérales, les cadres et les syndicats

Dans ce bras de fer qui a opposé violemment dirigeants et salariés, l'un des deux camps a-t-il, pour autant, battu l'autre à plates coutures ? Pour l'heure le bilan est plutôt lourd côté victimes. Il s'agit en premier lieu de tous ceux qui ont perdu leur emploi. L'Unedic estime que d'ici à la fin de cette année, 250 000 emplois nets auront été détruits. Les perspectives de retour à l'emploi sont en outre beaucoup plus sombres au jour d'hui pour ceux qui ont fait l'objet d'un licenciement. "Les salariés n'ont plus confiance dans les reclassements parce qu'ils sont lucides sur la situation de l'emploi", note l'avocat Roger Koskas. Sa consœur Marie-Alice Jourde est encore plus pessimiste sur les

dégâts causés par les récents affrontements : "L'ouvrier et l'employé n'ont jamais vraiment cru dans la parole patronale. Ils savent de par leur culture familiale qu'ils peuvent être licenciés du jour au lendemain. Ceux qui aujourd'hui ont perdu confiance sont les cadres. Ils pensaient être des actifs de l'entreprise, ils se sont rendu compte qu'ils n'y appartiennent plus."

Les organisations syndicales, même si elles observent un regain d'adhésion ces dernières semaines, ne sont pas pour autant les grandes gagnantes. Elles feraient plutôt figure de victimes collatérales dans la mesure où elles ont souvent été débordées par leur base. "La CGT essaie de rattraper

"Il faut refonder le capitalisme, privilégier l'intéressement aux bénéfiques, faire en sorte que le dialogue social ne soit pas réservé aux entreprises de plus de 50 salariés"

ses troupes sur les coupures sauvages de courant chez EDF, dans le dossier Caterpillar, après une négociation nationale les délégués syndicaux ont été désavoués lorsqu'ils sont rentrés à Grenoble", observe, inquiet, un proche de Brice Horetfeux au ministère du Travail. "Les luttes ont été prises en main collectivement par la base. Les délégués syndicaux considèrent que ce qu'ils ont décidé est légitime", justifie la porte-parole de Solidaires, Annick Coupé. Confirmation sur le terrain auprès de Denis Parisse, secrétaire du comité d'entreprise de Molex : "Je suis membre de la CGT, mais aucune directive n'est venue de notre fédération. Nous ne les avons pas prévenus que nous allions

retenir les dirigeants, ça s'est fait sur le champ, après une décision prise par l'assemblée générale des salariés." La perte de légitimité pourrait cependant toucher plus durement certains que d'autres. "Certains militants ne se retrouvent plus dans la stratégie de la CGT et nous rejoignent", constate Annick Coupé de SUD. Le réformisme de Bernard Thibault et ses relations personnelles pacifiées avec Nicolas Sarkozy seraient-ils à ce prix-là ? Le Medef n'a, de son côté, aucune raison de se réjouir de la situation car ses positions ont été sévèrement touchées. Il a tout d'abord brillé par son absence sur la montée en puissance des conflits sociaux, avant que Laurence Parisot ne dénonce les violences dont certains dirigeants séquestrés et leurs familles ont été victimes. Le *Nouvel Economiste* a d'ailleurs interrogé le Medef sur les situations précises dans lesquelles ces débordements avaient été constatés. Il n'a pas obtenu de réponse.

## La fonction patronale touchée

Il est vrai que cette forme de désertion de la première organisation patronale s'explique en partie par ses luttes internes. "Il y a un débat puissant entre les anciens et les modernes, or l'expertise sociale reste au sein de l'UIMM (l'Union des industries métallurgiques, de tendance assez conservatrice)", ne peut que constater un haut fonctionnaire du ministère du Travail. "Il y a en fait des prises de position différenciées. Croissance Plus a cherché à se démarquer du Medef, ce qui donne au final un discours divergent du patronat", analyse le chercheur Baptiste Giraud. Au-delà des organisations, la fonction même de chef d'entreprise a été touchée : "Le discrédit est venu de quelques uns qui ne sont même pas de vrais dirigeants, mais l'image du patronat en a pris un coup", reconnaît Gontran Lejeune, président du CJD.

## La reconstruction sera difficile

"Que restera-t-il une fois que les caméras seront reparties ?", s'interroge un haut fonctionnaire après les affrontements de ces dernières semaines. Pour l'heure chacune des parties prenantes est affairée à panser ses plaies : "Il n'y a pas de gagnants quand un pays perd son industrie : les régions perdent de l'activité et se désertifient, l'image du patronat se dégrade et la valeur d'actif des entreprises est atteinte", résume Marie-Alice Jourde. Les plus optimistes tiennent surtout à ce que ces

affrontements marquent les mémoires. "Ma crainte est qu'une fois la crise passée on recommence comme avant. Il faut refonder le capitalisme, privilégier l'intéressement aux bénéfiques, faire en sorte que le dialogue social ne soit pas réservé aux entreprises de plus de 50 salariés", propose Gontran Lejeune du Centre des jeunes dirigeants. Ce chantier de la pacification est on ne peut plus ambitieux, compte tenu du fossé grandissant entre les belligérants. Depuis 5 ans, les débrayages, arrêts de travail de 24 heures et toutes les autres formes de contestation sont en nette augmentation. Les braises du conflit rougissaient depuis longtemps.

## Éditorial

### Ligne jaune

En matière de conflit social, chacune des forces en présence y va de sa stratégie. L'employeur, soucieux de la pérennité de l'entreprise, à court ou à moyen terme, gradue la réduction des effectifs et le montant des indemnités au regard de l'évolution du rapport de force ; les organisations de salariés entament une guérilla judiciaire et contestent la légalité des plans sociaux, tout en recherchant le maximum de médiatisation avec actions de commandos et occupation de locaux pour mettre l'opinion de leur côté ; l'Etat, quant à lui, adopte une diplomatie de couloir, préférant amener les parties à discuter plutôt que risquer un phénomène de contagion en envoyant les forces de l'ordre. Mais la séquestration des dirigeants, qui par là même est une remise en cause de l'Etat de droit, indique un franchissement de la ligne jaune. Car, après le "bossnapping", quoi d'autre ?



Henri J. Nijdam

## Le nouvel Economiste

Entreprises, Affaires publiques, Economie sociale

"Le journal des Pouvoirs d'aujourd'hui"

Politique, économique, social, administratif, judiciaire, intellectuel, spirituel, médiatique.

5, passage Piver - 75011 Paris

Henri J. Nijdam, Président directeur de la publication  
henri.nijdam@nouveleconomiste.fr

Gaël Tchakaloff, Directrice déléguée  
gael.tchakaloff@nouveleconomiste.fr

E-mail : prenom.nom@nouveleconomiste.fr  
Abonnements : abonnements@nouveleconomiste.fr  
1 an 149 € ht (152,13 € ttc)

Editorialistes

Michèle Cotta, Pierre Kosciusko-Morizet, Henry Laurent, Pascal Lorot, Paul Henri Moinet, Sylvie Pierre-Brossolette, Gaël Tchakaloff

Rédaction - Tél. 01 58 30 83 63 - Fax 01 58 30 64 65 - Directeur de la rédaction : Henri J. Nijdam. Rédacteurs en chef : Patrick Arnoux (83 61), Philippe Plassart (83 62). Rédacteurs en chef adjoint : Caroline Castets (85 54), Jean-Michel Lamy (87 89), Julien Tarby (85 94). Grands reporters : Franck Bouaziz (88 05), Yves Derai, Jacques Secondi (85 56). Journalistes : Sovanny Chhun (89 00), Nelly Jones (89 00), Edouard Laugier (85 53).  
Edition - Chef d'édition : Basile Escoffier (83 64), Rédacteur graphique : Alexis Duport (63 77). Correction - révision : Sophie Lamotte d'Argy. Développement numérique : BWE-Concept (info@bweconcept.com). Courrier des lecteurs : Aurélie Percheron.

Marketing - diffusion - Abonnements, vente ou numéro - Tél. 01 75 444 100 - Fax 01 75 444 119 - Laurie Lambert (102), Sylvia Lamhene (Marion Conseil), Juliette Mesnil (100).

Marketing - publicité - Directeur de la publicité : Jean-Baptiste Leprince (01 75 444 105). Assistant : Alfred Cointreau (105). Equipe commerciale : Delphine Baudy (109), Djénéba Diaby (114), Antoine Fonsagrave (110), Edouard Garbit (115), Olivia Garson (107), Jonathan Grain (111), David Marquis (108), Julia Richer (106). Etudes & media-planning : Jeanne Arnaud (105), Célia Parigot (113), Danièle Saracino (112). Fax : 01 75 444 119. Publicité régionale et secteur Enseignement et Formation : Régie Media Communication, 38, rue de Bassano 75008 Paris, tél 01 47 20 56 27 - fax 01 47 20 39 13 - Mail : regie.media@wanadoo.fr. Publicité Internationale : EcoNews, info@econewsprod.com. NBcom, info@nbcom.eu. Veritas Communications, tél. 01 42 79 51 73, info@gscveritas.com.

Gestion & administration - Tél. 01 75 444 104 - Fax 01 75 444 118 - Rabia Laredj (104), Saleha Medj (103)

Le nouvel Economiste est édité par Publications du Nouvel Economiste, S.A. au capital de 1 844 633 euros. Imprimé en Espagne : Rotimpres, C/Pla. de l'Estany S/N, Poligon Casa Nova, 17181 Aiguaviva. Dépôt légal : janvier 1993. Numéro de commission paritaire : 0910C85258. ISSN : 0395-6458. Principal actionnaire : Financière Nouvel Economiste S.A. [Média capital (HJ Nijdam), Compagnie Européenne des Médias (J. Abergel), Triple A (P. Pelletier), Dantan].



## "Le Trait de PHIEF..."

